



INFORMATION DE PRESSE

CFE

RENTEL SA boucle le financement du projet d'éoliennes offshore de 309 MW en mer du Nord belge.

La société Rentel NV a conclu le 'financial close' pour la réalisation d'un parc éolien offshore de 309 MW au large de la côte belge*

Bruxelles, le 3 octobre 2016 – Le projet Rentel qui se trouve à 40 km au nord d'Ostende deviendra le cinquième projet éolien offshore en mer du Nord belge. Cette nouvelle centrale électrique en mer comprend 42 éoliennes et dispose d'une puissance installée totale de 309 MW. L'investissement total est de 1,1 milliard d'euros. Les nouvelles éoliennes seront les plus grandes turbines installées jusqu'à présent en mer du Nord belge et fourniront de l'électricité verte à environ 285.000 ménages.

Le projet est en partie financé par CFE au travers de ses filiales DEME et RENT-A-PORT Energy.

Dredging International, filiale de groupe DEME, réalisera la conception, la livraison, le transport et l'installation des fondations et des câbles intra-champ.

Pour plus d'info sur ce projet, consultez le communiqué de presse de Rentel s.a. en annexe.

*Le processus de « closing » reste soumise à l'adoption formelle du Régime GSC belge modifié par la Commission européenne et la qualification de celle-ci sous les règles des aides d'État européennes. Néanmoins, sur base de la coopération étroite entre les parties dans ce dossier, RENTEL est confiant que l'approbation sera bientôt obtenue.

* *
*

CFE est un groupe industriel belge actif dans trois secteurs distincts : Dragage et environnement, Contracting, et Promotion Immobilière.

Le groupe intervient dans le monde entier, principalement au travers de son activité dragage et environnement. Celle-ci est exercée par DEME, sa filiale à 100%, un des leaders mondiaux de la spécialité. Le groupe CFE, coté sur Euronext Brussels, est détenu à 60,40% par Ackermans & van Haaren.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec:

- *Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. +32 2 661 13 27, gsm +32 497 514 445, rbentégeat@cfe.be, ou*
- *Fabien De Jonge, Directeur financier et administratif, tél. +32 2 661 13 12, gsm +32 497 514 406, fabien_de_jonge@cfe.be*

RENTEL SA boucle le financement du projet d'éoliennes offshore de 309 MW en mer du Nord belge

La société Rentel NV a conclu le « financial close » pour la réalisation d'un parc éolien offshore de 309 MW devant la côte belge*

Lundi 3 octobre 2016 — Le projet Rentel se trouve à 40 km au nord d'Ostende et deviendra le cinquième projet éolien offshore en mer du Nord belge. Cette nouvelle centrale électrique en mer comprend 42 éoliennes et dispose d'une puissance installée totale de 309 MW. L'investissement total est de 1,1 milliard d'euros. Les nouvelles éoliennes seront les plus grandes turbines installées jusqu'à présent en mer du Nord belge et fourniront de l'électricité verte à environ 285.000 ménages. La turbine choisie sera livrée par Siemens et est le tout dernier modèle sur le marché. Rentel utilise la technologie 'direct drive' : le rotor est directement rattaché au générateur et il n'y a pas de carter d'engrenages.

Contribution importante aux objectifs climatiques

La construction démarre maintenant, les travaux en mer débuteront fin 2017 afin de fournir vers juin 2018 la première électricité au réseau belge. D'ici fin 2018, la centrale électrique sera entièrement opérationnelle. Rentel contribuera ainsi grandement au rôle de premier de plan de la Belgique au niveau de l'énergie éolienne offshore, du respect des objectifs 2020 belges, des normes climatiques de l'UE et même en ce qui concerne une économie et une alimentation énergétique durables.

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel : « Ceci représentant une étape très importante pour le projet. Grâce à cet investissement, nous contribuons non seulement au respect des objectifs climatiques internationaux, mais également à ceux de la Belgique. D'ici 2020, 13 % de notre énergie produite devra être renouvelable et la moitié viendra de l'énergie éolienne offshore. Investir dans des centrales électriques implique que moins

*Le processus de « closing » reste soumise à l'adoption formelle du Régime GSC belge modifié par la Commission européenne et la qualification de celle-ci sous les règles des aides d'État européennes. Néanmoins, sur base de la coopération étroite entre les parties dans ce dossier, il y a une grande confiance que l'approbation sera bientôt obtenue.



éolienne offshore Siemens-D7

Contact de presse

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel, communication@otary.be 0495/58 43 52



d'électricité doit être importée et que l'indépendance énergétique belge augmente. Par la construction de notre parc éolien, nous créons en outre environ 1400 emplois directs et encore 1400 emplois indirects, pendant la phase de développement et de construction. Une fois le parc opérationnel 100 emplois permanents seront créés. »

Projet financé par des investisseurs publics et privés

Le projet est financé par ses 8 actionnaires et un consortium constitué de la Banque européenne d'investissement et 8 banques commerciales. Ce groupe est composé de AG Insurance, ING, ASN Bank, Belfius, KBC, KfW Ipex-Bank, Rabobank et de la Société Générale. La Banque européenne d'investissement octroie un crédit de 250 millions d'euros via le 'European Fund for Strategic Investments' (EFSI ou Junker Plan) et donne en plus 50 millions d'euros garantis par Delcredere | Ducreire. L'assureur crédit danois EKF garantit une tranche de 208 millions d'euros.

Alain Bernard, CEO DEME : « Ceci représente une étape importante pour le marché belge de l'énergie éolienne. Grâce à la grande expérience de DEME dans les projets d'énergie éolienne offshore, nous sommes en mesure d'apporter une contribution importante dans l'approvisionnement d'énergie durable en Belgique et ceci non seulement en tant que partenaire financier à travers DEME Concessions mais aussi avec nos entrepreneurs spécialisés pour les fondations et l'installation des câbles sous la direction de Dredging International, qui effectuera toute les travaux de construction et d'installation. »

Les plus grandes éoliennes devant la côte belge

Les 42 éoliennes offshore seront installées et entretenues par Siemens. Avec une hauteur de moyeu de 106 m et un diamètre de rotor de 154 m, ces éoliennes sont aussi larges que l'envergure de deux Airbus A380, le plus grand avion de passagers au monde. Avec leur hauteur de pointe de 183 m, ce seront les plus grandes éoliennes en mer du Nord belge.

Toutes les turbines sont reliées par des câbles souterrains à un poste de transformation en mer, où l'électricité générée est transformée en 220 kilovolts pour être ensuite acheminée via un câble d'exportation sous-marin gigantesque vers Zeebrugge et le reste du pays. Rentel construit en ce moment un nouveau centre opérationnel d'où sera construit et géré le parc éolien Rentel.

Contact de presse

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel, communication@otary.be 0495/58 43 52



Le parc éolien Rentel en chiffres

- Investissement total : 1,1 milliard d'euros
- Puissance totale de 309 MW
- À 34 km du port de Zeebruges
- À 40 km du port d'Ostende
- 42 turbines éoliennes offshore Siemens-D7
- Hauteur de moyeu : 106 m
- Diamètre du rotor : 154 m
- 1 poste haute tension offshore
- Consommation annuelle de 285 000 ménages
- Création de 1 400 emplois directs et 1 400 emplois indirects pendant la phase de développement et de construction
- Création de 100 emplois permanents à partir de la phase opérationnelle

Principaux contractants

- Dredging International (DEME Group) : conception, livraison, transport et installation des fondations et des câbles intra-champ
- Siemens : conception, production, livraison et installation des éoliennes et services O&M pendant la phase d'exploitation
- ABB : conception et installation d'un câble d'exportation de 220 kv vers la terre
- STX Europe : conception et livraison d'un poste offshore
- STX Europe: ontwerp en aanlevering offshore substation

Actionnaires

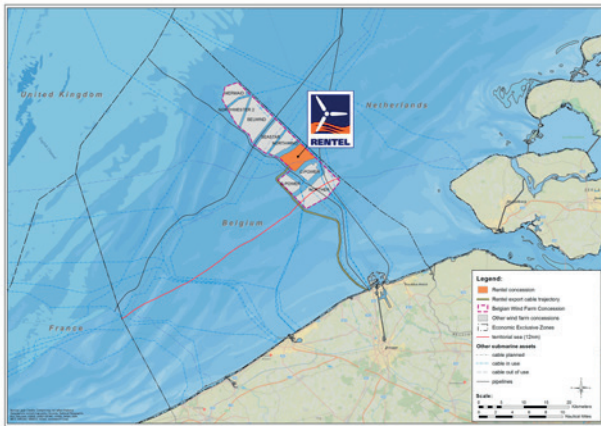


Partenaires financiers

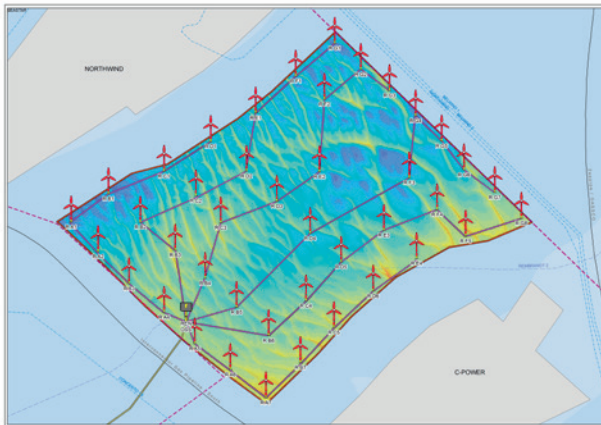


Contact de presse

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel, communication@otary.be 0495/58 43 52



localisation parc éolien Rentel



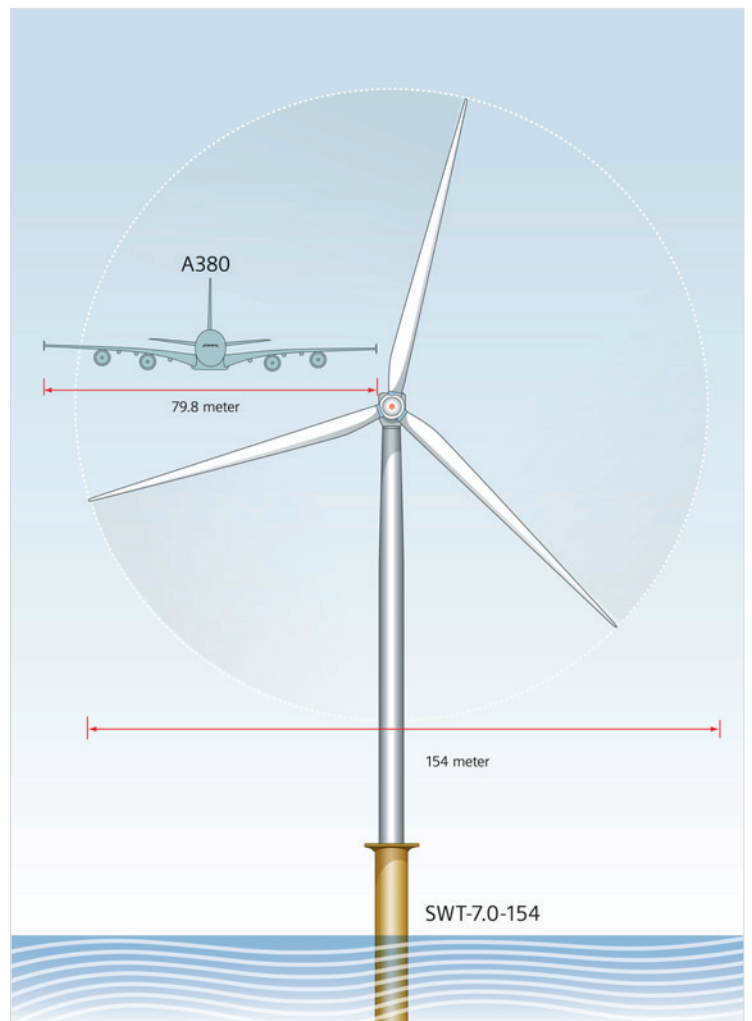
plan parc éolien Rentel



câble d'exportation de 220 kv



éolienne offshore Siemens-D7



éolienne offshore Siemens-D7

Contact de presse

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel, communication@otary.be 0495/58 43 52



A propos de RENTEL

Rentel fait partie du partenariat Otary fédérant divers experts belges en matière d'énergie renouvelable tels que les sociétés d'investissement et de développement Rent-A-Port Energy et Power@Sea, le groupe de dragage et d'ingénierie marine DEME et sa filiale DEME Concessions Wind, les producteurs d'énergie verte Aspiravi Offshore II et Elicio, le holding environnemental SRIW et Wallonia Offshore Wind, ainsi que les sociétés d'énergie et d'utilité publique flamande et wallonne Z-Kracht et Socofe.

Outre Rentel, Otary a également obtenu la concession pour la construction du parc éolien offshore Seastar et fait partie du consortium qui développera le parc éolien Mermaid.

Rentel a bénéficié des conseils d'Allen & Overy (juridique), Green Giraffe (financier), PwC (fiscalité & comptabilité), JLT et Averbo (assurance) et Deloitte (hedging). Les banques ont bénéficié des conseils de Mott MacDonald (technique), Loyens & Loeff (juridique), Benatar & Co (assurance) et Mazars – Corality (audit modèle). En plus, la Banque Européenne d'Investissement a été conseillée par White & Case/Jones Day alors qu'EKF et Delcredere|Ducroire l'ont été par Kromann Reumert (juridique).

Contact de presse

Nathalie Oosterlinck, CEO Rentel, communication@otary.be 0495/58 43 52